



COMMUNIQUE DE PRESSE

AB SCIENCE ANNONCE LE SUCCES D'UN PLACEMENT PRIVE DE 2,3 MILLIONS D'EUROS

Paris, 1^{er} juillet 2026, 8h

AB Science S.A. (la “**Société**” ou “**AB Science**”, Euronext – FR0010557264 – AB) annonce aujourd'hui le succès d'une augmentation de capital d'un montant brut total de 2,3 millions d'euros souscrite par un nombre limité d'investisseurs (le « **Placement Privé** »).

Le Placement Privé n'est pas soumis à un prospectus nécessitant un visa de l'Autorité des Marchés Financiers (l'« **AMF** »).

Utilisation des fonds levés

Le produit du Placement Privé fournira à AB Science les ressources supplémentaires nécessaires pour financer ses programmes de recherche et développement, la priorité étant le programme AB8939 dans la leucémie myéloïde aiguë et le masitinib dans la sclérose latérale amyotrophique.

Cette opération renforce la trésorerie de la Société et lui permet de couvrir ses besoins de financement au-delà des 12 prochains mois.

Modalités du Placement Privé

Le Placement Privé, d'un montant total de EUR 2,3 millions (prime d'émission incluse), a été réalisé par l'émission, sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité, de 3.475.758 actions ordinaires nouvelles de la Société (les « **Actions Nouvelles** »), chacune assortie d'un bon de souscription d'actions (un « **BSA** » et, avec l'Action Nouvelle à laquelle il est attaché, une « **ABSA** »). Un BSA permet à son porteur de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de EUR 0,93 par action ordinaire. L'émission des ABSA a été réalisée dans le cadre d'une émission avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'investisseurs relevant de la catégorie de personnes définie par la quinzième résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 30 juin 2026 (l'« **Assemblée Générale** »), conformément à l'article L. 225-138 du Code de commerce (le « **Placement Privé** »).

L'émission des ABSA, représentant environ 4,54% du capital social de la Société, sur une base non diluée, avant la réalisation du Placement Privé, et 4,34% du capital social de la Société, sur une base non diluée, après la réalisation du Placement Privé, a été décidée le 30 juin 2026 par le Directeur Général de la Société en vertu de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil d'administration le 30 juin 2026, cette décision étant elle-même prise en vertu de la délégation de compétence accordée par la quinzième résolution de l'Assemblée Générale.

Le prix d'émission d'une ABSA est de EUR 0,66 (prime d'émission incluse), représentant une décote faciale de 24,23% (soit EUR 0,2110) par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action AB Science sur Euronext Paris ("**Euronext Paris**") au cours des trois jours de bourse précédant la fixation de ce prix d'émission, soit du 26 au 30 juin 2026, *i.e.* EUR 0,8710 (le "**VWAP 3 jours**").

Le prix d'émission d'une ABSA, incluant la valeur théorique du BSA qui lui est attaché (comme décrit ci-après), combiné au prix d'émission d'une action ordinaire sur exercice d'un BSA, fait ressortir une décote de 24,56% par rapport au VWAP 3 jours, conforme à la décote maximale autorisée par l'Assemblée Générale aux termes de sa quinzième résolution.

Termes et conditions des BSA

Un BSA est attaché à chaque Action Nouvelle.

Un BSA permet à son détenteur de souscrire à une action nouvelle ordinaire de la Société au prix de EUR 0,93 par action ordinaire.

Les BSA peuvent être exercés à tout moment dans les 60 mois suivant leur émission. Si tous les BSA sont exercés, un nombre total de 3.475.758 actions ordinaires supplémentaires de la Société seront émises, ce qui représente un produit total supplémentaire d'environ EUR 3.2 millions.

La valeur théorique de chaque BSA, dans l'hypothèse d'une volatilité de 32,088%¹ et sur la base d'un cours de clôture du 30 juin 2026, est égale à EUR 0,2758 selon le modèle Black & Scholes.

Les BSA seront immédiatement détachés des Actions Nouvelles lors de leur émission. Ils ne seront pas cotés.

Impact du Placement Privé sur l'actionnariat de la Société

Suite à l'émission des ABSA, le capital social total de la Société sera de EUR 800.296,65 (et de EUR 835.054,23 si tous les BSA sont exercés). Il sera composé de 73.251.991 actions ordinaires (et de 76.727.749 actions ordinaires si tous les BSA sont exercés) d'une valeur nominale de EUR 0,01. Le nombre d'actions de préférence ne sera pas impacté par l'émission des ABSA.

A la connaissance de la Société, immédiatement avant la réalisation du Placement Privé et après la réalisation du Placement Privé, la répartition du capital de la Société est la suivante :

| Actionnaires | Avant augmentation de capital | | | Après augmentation de capital (avant exercice des BSA) | | | Après augmentation de capital (après exercice des BSA) | | |
|---|---------------------------------|----------------|----------------------------|--|----------------|----------------------------|--|----------------|----------------------------|
| | Nombre d'actions ⁽¹⁾ | % | Base diluée ⁽²⁾ | Nombre d'actions ⁽¹⁾ | % | Base diluée ⁽²⁾ | Nombre d'actions ⁽¹⁾ | % | Base diluée ⁽²⁾ |
| A. Moussy | 6 782 434 | 8,86% | 15,41% | 6 782 434 | 8,47% | 14,90% | 6 782 434 | 8,12% | 14,42% |
| AMY SAS ⁽³⁾ | 12 273 000 | 16,03% | 12,12% | 12 273 000 | 15,34% | 11,72% | 12 273 000 | 14,70% | 11,34% |
| Sous-total concert A. Moussy | 19 055 434 | 24,89% | 27,54% | 19 055 434 | 23,81% | 26,62% | 19 055 434 | 22,82% | 25,77% |
| Autres actionnaires parties à un pacte | 2 432 777 | 3,18% | 5,27% | 2 432 777 | 3,04% | 5,09% | 2 432 777 | 2,91% | 4,93% |
| Actions dans le pacte | 1 128 497 | 1,47% | 3,98% | 1 128 497 | 1,41% | 3,85% | 1 128 497 | 1,35% | 3,72% |
| Actions hors du pacte | 1 304 280 | 1,70% | 1,29% | 1 304 280 | 1,63% | 1,25% | 1 304 280 | 1,56% | 1,21% |
| Total concert | 21 488 211 | 28,07% | 32,80% | 21 488 211 | 26,85% | 31,71% | 21 488 211 | 25,73% | 30,69% |
| Autres actionnaires dont participations ≥ 5% | 6 888 610 | 9,00% | 7,96% | 6 888 610 | 8,61% | 7,69% | 6 888 610 | 8,25% | 7,45% |
| Autres actionnaires | 48 177 086 | 62,93% | 59,24% | 51 652 844 | 64,54% | 60,59% | 55 128 602 | 66,02% | 61,86% |
| Total | 76 553 907 | 100,00% | 100,00% | 80 029 665 | 100,00% | 100,00% | 83 505 423 | 100,00% | 100,00% |

¹Based on the volatility over the last 12 months of the Euronext Next Biotech index.

**NE PAS DISTRIBUER, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, AUX ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU CANADA, EN AUSTRALIE, AU JAPON
ET EN AFRIQUE DU SUD**

⁽¹⁾ Toutes les catégories d'actions sont visées. Le nombre d'actions ordinaires est de 69.776.233 avant la réalisation du Placement Privé, 73.251.991 après la réalisation du Placement Privé (mais avant exercice des BSA), et 76.727.749 après réalisation du Placement Privé et exercice des BSA.

⁽²⁾ La base diluée prend en compte l'exercice de l'ensemble des instruments donnant accès au capital, l'attribution définitive de l'ensemble des actions gratuites et la conversion de l'ensemble des actions de préférence en actions ordinaires (en visant la plus forte dilution théorique).

⁽³⁾ AMY SAS est une société contrôlée par A. Moussy.

À titre indicatif, un actionnaire détenant 1,00% du capital social de la Société avant la réalisation du Placement Privé et qui n'aurait pas participé à cette opération détiendrait 0,9566% du capital social de la Société après l'émission des ABSA sur une base non diluée, et 0,7309% du capital social de la Société sur une base diluée.

Admission à la négociation des Actions Nouvelles

Les Actions Nouvelles devraient être admises aux négociations sur Euronext Paris le 6 juillet 2026.

Les Actions Nouvelles et toute action nouvelle résultant de l'exercice des BSA seront soumises aux dispositions des statuts de la Société et seront assimilées aux actions existantes lors de la réalisation définitive du Placement Privé. Elles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société sous le même code ISIN FR0010557264 – AB.

Les BSA ne seront pas cotés.

Les actions ordinaires résultant de l'exercice des BSA seront soumises aux dispositions des statuts de la Société et seront assimilées aux actions existantes de la Société. Elles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société sous le même code ISIN FR0010557264 – AB

Engagements

- La Société a signé un engagement de *standstill* (dans l'intérêt des investisseurs) pour une période de 45 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison du Placement Privé, sous réserve de certaines exceptions usuelles.
- Les dirigeants et les administrateurs de la Société ont signé un engagement de conservation (*lock-up* – dans l'intérêt des investisseurs) pour une période de 90 jours calendaires à compter de la date de règlement-livraison du Placement Privé, sous réserve de certaines exceptions usuelles.

Intermédiaire financier

Maxim Group, LLC a agi en tant qu'agent de placement (l' « **Agent de Placement** ») dans le cadre du Placement Privé.

Calendrier indicatif

| | |
|------------------------------|--|
| 30 juin 2026 | Séance du Conseil d'administration décidant du principe du Placement Privé. |
| 30 juin 2026 | Décisions du Président Directeur Général arrêtant les termes du Placement Privé (notamment le montant du Placement Privé). |
| 1 ^{er} juillet 2026 | Publication du présent communiqué de presse. |
| 6 juillet 2026 | Règlement-livraison des ABSA – détachement des BSA |
| 7 juillet 2026 | Cotation des Actions Nouvelles sur Euronext Paris |

Facteurs de risques

AB Science attire l'attention du public sur les facteurs de risques relatifs à la Société et à son activité décrits dans ses rapports annuels et ses communiqués de presse, disponibles gratuitement sur le site Internet de la Société (www.ab-science.com).

Les investisseurs sont également invités à prendre en considération les risques suivants spécifiques au Placement Privé :

- Les actionnaires de la Société qui n'ont pas participé au Placement Privé pourraient subir une dilution potentiellement importante résultant du Placement Privé, de l'exercice potentiel des BSA et, plus généralement, de toute augmentation de capital future rendue nécessaire par la recherche de financement de la Société.
- La volatilité et la liquidité des actions de la Société peuvent fluctuer de manière significative. Le prix de marché des actions de la Société peut fluctuer et devenir inférieur au prix de souscription des actions émises dans le cadre du Placement Privé. Les ventes d'actions de la Société peuvent avoir lieu sur le marché et avoir un impact négatif sur le prix des actions de la Société.

A propos du masitinib

Le masitinib est un nouvel inhibiteur de tyrosine kinase, administré par voie orale, qui cible les mastocytes et les macrophages, cellules essentielles de l'immunité, par l'inhibition d'un nombre limité de kinases. En raison de son mode d'action unique, le masitinib peut être développé dans un grand nombre de pathologies, en oncologie, dans les maladies inflammatoires, et certaines maladies du système nerveux central. En oncologie, par son activité d'immunothérapie, le masitinib peut avoir un effet sur la survie, seul ou en association avec la chimiothérapie. Par son activité sur le mastocyte et les cellules microgliales et donc par son effet inhibiteur sur l'activation du processus inflammatoire, le masitinib peut avoir un effet sur les symptômes associés à certaines pathologies inflammatoires et du système nerveux central.

A propos de AB8939

AB8939 est un déstabilisateur de microtubules synthétique de nouvelle génération. Les données précliniques montrent que AB8939 présente une forte activité anticancéreuse, avec l'avantage notable par rapport aux chimiothérapies standards ciblant les microtubules, de pouvoir surmonter la résistance aux médicaments induite par la P-glycoprotéine (Pgp) et la myéloperoxydase (MPO). Le développement de la résistance aux médicaments limite souvent l'efficacité clinique des chimiothérapies ciblant les microtubules (par exemple, les taxanes et les vinca-alcaloïdes); AB8939 a donc un fort potentiel de développement dans de nombreuses indications en oncologie.

A propos d'AB Science

Fondée en 2001, AB Science est une société pharmaceutique spécialisée dans la recherche, le développement, et la commercialisation d'inhibiteurs de protéines kinases (IPK), une classe de protéines ciblées dont l'action est déterminante dans la signalisation cellulaire. Nos programmes ne ciblent que des pathologies à fort besoin médical, souvent mortelles avec un faible taux de survie, rares, ou résistantes à une première ligne de traitement. AB Science a développé en propre un portefeuille de molécule et la molécule phare d'AB Science, le masitinib, a déjà fait l'objet d'un enregistrement en médecine vétérinaire et est développée chez l'homme en oncologie, dans les maladies neurodégénératives et dans les maladies inflammatoires. La Société a son siège à Paris et est cotée sur Euronext Paris (Ticker : AB)

Plus d'informations sur la Société sur le site Internet : www.ab-science.com.

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique ou dans toute autre juridiction. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis d'Amérique en l'absence d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act. AB Science n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des Actions Nouvelles aux Etats-Unis d'Amérique, ni dans toute autre juridiction. La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Les informations contenues dans le présent document pourront être modifiées sans préavis. Ces informations contiennent des déclarations prospectives, lesquelles ne constituent pas des garanties quant aux performances futures. Ces déclarations sont fondées sur les anticipations et les convictions actuelles de l'équipe dirigeante d'AB Science et sont tributaires d'un certain nombre de facteurs et d'incertitudes en conséquence desquels les résultats réels pourraient sensiblement différer de ceux décrits dans les déclarations prospectives. AB Science et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, employés, conseils ou mandataires ne prennent pas l'engagement et ne sont pas tenus de publier des mises à jour d'une quelconque déclaration prospective ou de réviser une quelconque déclaration prospective.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :
AB Science Communication financière et relations presse
investors@ab-science.com